



**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÉGLEMENT DE 2014 SUR LE DROIT D'AUTEUR  
(ADMINISTRATION PUBLIQUE)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>ROYAUME-UNI</b>
--	--------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2014 sur le droit d'auteur (administration publique)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes; brevets (y compris la protection des obtentions végétales)
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1503_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_1503_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/GBR/P/1</a> ; <a href="#">IP/N/1/GBR/C/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b> <p>Ce règlement modifie la Loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets. L'article 5 3) e) de la Directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (Journal officiel n° L 167 du 22 juin 2001, page 10) permet aux États membres de prévoir des exceptions au droit d'auteur et aux droits connexes prévus par la Directive en cas d'utilisation pour assurer le bon déroulement de procédures administratives ou une couverture adéquate desdites procédures. Ce règlement modifie la façon dont ces exceptions sont mises en œuvre au Royaume-Uni.</p> <p>Il abroge l'article 118A de la Loi de 1977 sur les brevets.</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais

<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> juin 2014
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	10 février 2021
<b>Autres renseignements</b>	<a href="https://www.legislation.gov.uk/ukdsi/2014/9780111112731/note">https://www.legislation.gov.uk/ukdsi/2014/9780111112731/note</a>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<p>UK Intellectual Property Office</p> <p>Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni</p> <p><a href="mailto:information@ipo.gov.uk">information@ipo.gov.uk</a></p> <p>0300 300 2000</p> <p>Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000</p>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.